

ASSEMBLE GÉNÉRALE 2021 de l'AVEPS *Bercher, le 13 novembre 2021*

ORDRE DU JOUR

1. Accueil – Allocutions	2
a. Jacques Rubattel , Président AVEPS	2
b. M. Ludovic Péguiron, Syndic de la commune de Bercher	3
c. M. Nicolas Imhof, Chef de service du SEPS	3
d. M. Gregory Durand, président de la SPV	5
e. Mme Marianne Jaquemet, représentante de l'ASEP et du GRT	6
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2020 à distance	7
3. Admissions - démissions	7
4. Remise des diplômes	7
a. Jubilaires	7
b. Retraités	7
5. Discussions des rapports	8
6. Rapport de la commission DAL (ex CADEV)	8
7. Comptes	9
a. Rapport du caissier	9
b. Rapport des vérificatrices de comptes	9
c. Budget 2021 – 2022	9
d. Rappel du concept promotion-publicité	9
8. Élections	10
a. Élection du comité	10
b. Élection des vérificateurs des comptes	10
c. Élection du bureau de l'assemblée	10
d. Délégués SPV	11
e. Commission « DAL »	11
f. Commission « Membres d'honneur »	11
9. Dossiers en cours	12
a. Assises du Sport vaudois, 26 novembre 2021	12
b. Animation pédagogique	12
c. Évaluations de l'EPH	13
d. Conséquences de l'ATF (Arrêt du Tribunal Fédéral)	13
e. État des lieux au secondaire II	14
f. Présentation de Play Lü	14
10. Informations	15
a. Journées cantonales	15
b. Informations J+S	15
c. Journée suisse du sport scolaire (JSSS)	16
d. Planification des AG de l'AVEPS	16
11. Concours de M. Choc et Miss Ola	17
12. Propositions individuelles et divers	17

1. Accueil – Allocutions

Jérôme Krailiger souhaite la bienvenue à toutes et tous au nom du comité de l'AVEPS et du bureau. Il a le plaisir d'ouvrir notre assemblée générale 2021 à Bercher.

Il salue la présence parmi nous des personnalités suivantes :

- M. Ludovic Péguiron, syndic de la commune de Bercher
- M. Nicolas Imhof, chef du service de l'éducation physique et du sport
- M. Gregory Durand, président de la SPV
- Les conseillers et adjoints pédagogiques du SEPS : MM. Christophe Botfield, Toni Pacifico et Florian Etter
- M. Michel Pirker, chef cantonal J+S Vaud
- Mme Vanessa Lentillon-Kaestner, représentante de la HEP
- Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP
- M. Marco Astolfi, pour le fond du sport vaudois
- Mme Claudine Dutoit, MM. Raymond Bron, Marcel Favre et Luc Vittoz, membres d'honneur de l'AVEPS

Il nous signale l'absence des invités suivants :

- Mme la Conseillère d'État Cesla Amarelle et son chef de service M. Giancarlo Valceschini
- M. Sébastien Vermot, directeur de l'établissement primaire et secondaire de Bercher-Plateau-du-Jorat

Sont également excusés :

- M. Raoul Vuffray, adjoint pédagogique du SEPS
- MM. Nicolas Bancel et Grégory Quin, représentants de l'UNIL
- M. Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV
- Mme Rose-Marie Repond et M. Jacques Lienhard, membres d'honneur de l'AVEPS

Il tient enfin à remercier tous les membres absents qui ont pris la peine de s'excuser, la liste est à disposition au besoin.

Durant l'année écoulée, nous n'avons appris aucun décès de l'un de nos membres.

Jérôme Krailiger donne la parole aux différents intervenants.

a. Jacques Rubattel, Président AVEPS

Il est très heureux d'accueillir tout le monde en présentiel à notre assemblée à Bercher, ce qui est un signe réjouissant de retour à la normalité.

La petite trentaine de membres présents à la formation plus tôt dans la matinée et le nombre plus conséquent de personnes inscrites à notre assemblée générale le réjouissent immensément.

Il en profite pour remercier encore une fois Yasmine Collaud pour la qualité de sa formation sur le thème de l'enseignement de l'EPS adapté aux enfants à besoins particuliers.

Il tient à remercier sincèrement tous les membres du comité et du bureau qui, malgré la situation difficile liée à la pandémie, ont continué à œuvrer dans l'ombre pour la bonne conduite de l'association et surtout pour la défense de notre beau métier.

Au vu du nombre important de dossiers en cours qui vont être traités par la suite, il en termine avec une petite histoire sous forme d'anaphore...

Il souhaite à tous une bonne assemblée !

b. M. Ludovic Péguiron, Syndic de la commune de Bercher

M. Péguiron nous fait un petit historique du village de Bercher. Il nous relate ensuite les différentes étapes de la construction du site scolaire des Sept Fontaines avec notamment la construction d'une nouvelle salle de gymnastique double VD4+. Le projet, terminé en 2013, ainsi que le collège primaire Louis Perrochon au centre du village, accueille aujourd'hui quelque six cents élèves. Il nous souhaite une bonne séance et une bonne journée dans la région du Gros-de-Vaud.

c. M. Nicolas Imhof, Chef de service du SEPS

Il prend la parole comme suit :

« Cette crise du COVID que nous vivons depuis bientôt deux ans est compliquée pour le monde du sport. L'éducation physique et sportive est bien entendu impactée par les différentes mesures prises pour endiguer cette pandémie. Vous avez peut-être – certainement ? – pensé à un moment ou un autre que nous étions « à côté de la plaque » et en dehors des réalités. Pourtant, le SEPS a toujours tenté de faire entendre la voix des sportives et des sportifs afin notamment de faire prendre conscience de l'importance d'une pratique sportive régulière aussi bien pour les adultes que les enfants. Quelques fois nous avons été écoutés et entendus, trop souvent juste écoutés...

Je profite de cette assemblée générale pour vous féliciter et vous remercier de votre créativité dans ces moments compliqués en pensant par exemple à vos propositions d'activités qui sont venues garnir le site ressources pédagogiques du SEPS et plus particulièrement la rubrique « COVID » ouverte au début de la pandémie ou lorsque vous avez organisé des activités en remplacement des camps sportifs annulés ou encore lorsque vous avez adapté vos leçons aux règles sanitaires parfois compliquées.

Comme vous tous, j'espère que la fin de cette pandémie est proche et que le sport scolaire tout comme le sport associatif pourra reprendre ses droits, même si l'augmentation actuelle du nombre de cas ne nous pousse pas à un optimisme débridé.

Je reviens sur quelques éléments marquants de ses deux dernières années en commençant par ...

Le secteur pédagogique du SEPS a été engagé sur plusieurs fronts durant les JOJ Lausanne2020 et, soyons justes et modestes, de manière plutôt réussie. Les 3 éléments les plus marquants auront été :

- Création de médailles et de diplômes mis à disposition des établissements pour des camps et compétitions organisées sur le thème des Jeux olympiques dans les établissements scolaires.
- Réalisation d'une affiche réunissant 10 sportifs et sportives d'élite de notre canton. Celle-ci représente les tests de condition physique que réalisent chaque année les élèves de la 5^e à la 11^e année, agrémentés d'une photo de chaque athlète accompagnée d'un petit descriptif de leurs parcours et leurs résultats aux tests.

La mise sur pied pour les élèves de 5 et 6P d'un parcours comportant six activités, inspirées des sports présents aux JOJ et réalisables dans une salle de sport. Un concours par classe a été organisé à l'interne des établissements scolaires sous la responsabilité de l'animateur·trice pédagogique ou du·de la chef·fe de file EPS. Le SEPS a collecté tous les résultats et organisé une finale cantonale pour les 5P et une pour les 6P durant les JOJ. Les classes finalistes ont également pu assister à une compétition olympique dans l'après-midi.

Un grand merci à tous les enseignants qui se sont engagés pour faire de cette manifestation un succès.

Je reviens maintenant sur différents dossiers en lien avec l'EPS

Le groupe de travail chargé de revoir les évaluations cantonales du secondaire 1 a terminé la première partie de son mandat qui consistait à simplifier les évaluations cantonales actuelles. Ces propositions d'évaluation sont actuellement testées par sept établissements scolaires qui feront un retour au groupe de travail. Un document final est prévu pour la rentrée scolaire 2022 de même que la nécessaire adaptation de la plateforme GEEPS-EO.

Dès que les évaluations cantonales auront été révisées, le SEPS – en collaboration avec votre association – lancera une réflexion sur le recueil des évaluations. Le livret actuel est certes lourd et peu maniable, mais il présente l'avantage de réunir dans un même document les 2/3 du parcours de chaque élève pendant sa scolarité obligatoire.

Animation pédagogique

Cette année scolaire, 48 établissements sur 72 ont des périodes spécifiques à l'horaire. Cela concerne 52 MEP et environ 1100 généralistes pour 200 périodes données chaque semaine.

Une des difficultés consiste à trouver une personne motivée pour se lancer dans ce nouveau défi. Pourtant, il existe des possibilités de soutien par le biais des deux conseillers pédagogiques du SEPS, des professeurs formateurs de la HEP et des visites auprès d'animateurs-trices ayant de nombreuses années d'expérience.

Le SEPS organise d'ailleurs un séminaire pour l'animation pédagogique les 2 et 3 décembre 2021 à la Maison du sport à Leysin. Tou-te-s les animateurs-trices sont convié-e-s pour mettre en avant le thème du mouvement.

Enseignement de l'EPS au post-obligatoire

Alors qu'un groupe de travail formé de représentants de la DGEP, des MEP des gymnases et des écoles professionnelles ainsi que du SEPS commençait à œuvrer dans la recherche de solutions pour que le canton respecte les lois fédérales et cantonales qui régissent l'EPS, le Tribunal fédéral a rendu un arrêt qui permet de considérer une semaine de camp sportif comme équivalant à la troisième période d'EPS. Cette nouvelle donne ne facilite pas la négociation pour atteindre le 3-3-3 dans les gymnases.

Bien que les lois cantonale et fédérale comportent l'obligation des 3 périodes d'EPS, la situation est très tendue au niveau des infrastructures. On considère que, gymnases et écoles professionnelles confondues, une trentaine de salles supplémentaires seraient nécessaires pour respecter la grille horaire de l'EPS dans le post-obligatoire. De nombreux gymnases doivent trouver des solutions palliatives, en louant des infrastructures privées par exemple, afin de sauver non pas le 3-3-3 légal, mais le 3-2-3 voire le 3-2-2. Toutefois, le GT ne baisse pas les bras et la discussion continue...à un rythme qui n'est pas toujours assez rapide à notre goût...

Un député souvent à l'œuvre pour défendre le sport dans notre canton s'est inquiété de l'inexistence d'une évaluation officielle en EPS dans les gymnases. D'où son postulat qui demande une explication à ce manque et le moyen d'y remédier. Après discussion en Conférence cantonale des chefs de file des gymnases (CCCCF) et enquête auprès des MEP, une majorité s'est dégagée pour garder le statu quo, à savoir que chaque enseignant.e est libre d'effectuer ou non des évaluations remises aux élèves. La plupart estiment que les évaluations peuvent prendre plusieurs formes et ne doivent pas forcément apparaître dans un document officiel. Le SEPS est toutefois d'avis que la réflexion doit être poursuivie. Politiquement, la commission chargée d'étudier ce postulat propose à l'unanimité au Grand Conseil de le transmettre au Conseil d'État qui sera alors chargé de rédiger un rapport. Nous sommes dans l'attente du vote du Parlement.

Journées cantonales de sport scolaire

Une seule journée cantonale de sport scolaire a été organisée en 2020, il s'agit de l'athlétisme. Heureusement, ces manifestations ont pu reprendre en 2021 et la première journée organisée – toujours l'athlétisme – a connu un franc succès avec la participation de 29 équipes. Bravo et merci à Raphaël Ehram et l'équipe des enseignants de Nyon qui ont organisé ces deux éditions.

La course d'orientation a également connu un très grand succès puisque plus de cent équipes se sont déplacées récemment à Vaumarcus près de Concise pour se mesurer sur les quatre parcours préparés par les organisateurs.

Merci à Anne Guignard pour la parfaite organisation de cette manifestation ainsi que pour son travail de responsable technique au sein du comité de l'AVEPS ces dernières années. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Gabrielle Girard qui va reprendre cette fonction au sein de votre comité - peut-être sera-ce le moment de réfléchir à l'introduction de nouveaux sports ? Il semble en effet que les journées cantonales de sport scolaire suscitent un regain d'intérêt auprès des élèves et des enseignants.

À propos de la diffusion d'information

Comme je vous l'ai annoncé lors de la dernière AG de l'AVEPS, le SEPS a décidé de mettre un terme à la parution de la revue « Espaces pédagogiques » dont le dernier numéro vous est parvenu en novembre 2019.

À la place, une newsletter regroupant des informations sur les différents champs d'action du SEPS (sport international, Jeunesse+Sport, sport scolaire, sport associatif et infrastructures sportives) a été créée. Cette newsletter est adressée par email aux différents réseaux du SEPS, mais est également disponible sur notre site internet. Les enseignants d'EPS la reçoivent automatiquement par email pour autant que leur adresse soit connue (ou à jour).

Ce moyen de communiquer nous a permis d'être très réactifs pendant les périodes de confinement ou lorsque nous devons donner rapidement des informations. À l'avenir, la parution devrait être plus régulière.

Pour terminer, le SEPS est également présent sur le réseau LinkedIn et je vous encourage à vous abonner à nos « messages ». Les plus jeunes disent « post », mais c'est quand même paradoxal de dire « post » alors que les réseaux sociaux tels que LinkedIn visent justement à remplacer le courrier et les mailings.

Je terminerai en disant :

- que nous remercions l'AVEPS pour les excellents contacts et l'excellente collaboration que nous entretenons
- que nous félicitons l'AVEPS pour avoir pris l'initiative d'organiser les premières assises du sport vaudois vendredi 26 novembre prochain et que le SEPS se réjouit d'y prendre part
- que nous nous réjouissons aussi de voir arriver un nouvel acteur important dans le paysage sportif cantonal, l'association Sport Vaud, qui regroupe depuis quelques mois la grande majorité des associations sportives cantonales. Nul doute que ce sera un partenaire pour l'AVEPS et un acteur important pour permettre au sport vaudois de s'organiser et de parler d'une seule voix – qui compte
- que nous constatons une explosion du nombre d'interventions parlementaires en relation avec le sport et l'EPS au Grand Conseil, ce qui donne beaucoup de travail au SEPS, mais ce qui nous ouvre de nouvelles perspectives et nous oblige à nous remettre en cause.

Je vous remercie de votre attention. »

d. M. Gregory Durand, président de la SPV

M. Durand remercie l'AVEPS d'avoir organisé cette assemblée générale qui est la première pour lui depuis deux ans environ, il se réjouit de revoir tout ce monde et a l'impression de pouvoir enfin retrouver son job pour partager et échanger.

Il transmet les salutations du comité cantonal et du secrétaire général. Il tient à remercier le bureau et notre comité ainsi que le grand nombre de membres présents qui démontrent le dynamisme et l'investissement de notre association. M. Durand remercie l'AVEPS pour son travail et pour sa visibilité notamment grâce à l'organisation de plusieurs d'activités comme par exemple les premières Assises du Sport vaudois dans deux semaines. Il relève également la très bonne collaboration avec le comité et spécialement avec le président, avec qui il a des contacts réguliers à propos de sujets pédagogiques ou sanitaires, lors de rencontres avec Mme Amarelle par exemple, pour tenter d'améliorer les conditions d'enseignement de l'EPS.

M. Durand met également en avant la créativité dont ont fait preuve les maîtres d'éducation physique durant ces périodes difficiles et les en remercie.

En dernier lieu, il revient sur l'enquête en ligne faite au sujet du Concept 360°, qui a récolté près de mille réponses, ce qui couvre 96% des établissements vaudois et qui démontre que la SPV a une vraie image cantonale. Les résultats récoltés ont été transmis à la cheffe du Département, qui a donc pris rendez-vous en janvier avec la SPV pour la présentation de ces résultats et surtout pour trouver des solutions à une problématique quotidienne (financière et pédagogique) pour chaque enseignant-e du canton.

Autre élément syndical autour de la Caisse de Pension : la SPV est à nouveau en négociation avec le Conseil d'État pour que les bons rendements de la Caisse de Pension financent les prestations comme ça devrait l'être...Donc aussi de quoi faire.

Gregory Durand remercie le comité, l'AVEPS et souhaite une belle assemblée.

e. Mme Marianne Jaquemet, représentante de l'ASEP et du GRT

Mme Jaquemet salue l'assemblée et au nom du comité central remercie l'AVEPS et les enseignants pour leur engagement dans leur travail (document PowerPoint en annexe sur le site).

Le GRT et le président de l'AFEPS, Jonathan Badan, bientôt nommé deuxième président de l'ASEP, ont mis sur pied un répertoire d'articles, un Padlet, (<https://padlet.com/jonathanbadan/pnz8x3ggy3o4io7w>) au sujet du sport et des publications dans ce domaine.

Autre projet de l'ASEP : visites d'athlètes dans les classes du canton, déjà organisées pendant les JOJ 2020, mais qui vont être reconduites, car les échanges sont enrichissants et intéressants. En contact avec Mme Sandrine Gabler, MEP au gymnase de la Cité, pour mettre en place le projet assez rapidement.

Entre autres :

- Changements de certains statuts de l'ASEP votés à la prochaine assemblée
- La secrétaire générale part à la retraite, remplacée par Michelle Schmid
- Joli succès du Congrès pédagogique « Activité physique et sport » de Macolin, avec peu de romands, mais assez normal vu l'organisation des journées de formation à la HEP en septembre.

Fin des allocutions

Raphaël Blanchard donne des informations organisationnelles pour la suite de la journée.

Jérôme Krailiger a le plaisir d'annoncer que l'assemblée 2021 réunit 49 membres votants ainsi que tous les invités.

Merci à Magali Bovas et Raphaël Blanchard qui se proposent comme scrutateurs du jour.

Sont représentés dans la salle le nombre d'établissements suivant :

- | | |
|----------------------|-------------------------------|
| • mixtes : 8 | • écoles professionnelles : 0 |
| • primaires : 7 | • HEP : 1 |
| • secondaires I : 4 | • ISSUL : 1 |
| • secondaires II : 3 | |

Ce qui représente un total de 24 établissements (35 en 2019).

État des membres (au 15 octobre) :

À ce jour, notre association compte 245 membres actifs, 6 membres d'honneur et 130 membres honoraires.

L'ordre du jour de l'AG est paru dans la Newsletter n°19 du mois d'octobre 2021, mais également sur le site internet de l'association.

Les membres ne recevant pas la newsletter peuvent s'annoncer auprès de notre secrétaire Lori Bovard à la fin de l'assemblée.

Afin de permettre à chacun de suivre les débats au mieux, le président du bureau invite chaque intervenant à se présenter. D'autre part les débats étant enregistrés, il les remercie d'avance de parler fort.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2020 à distance

Le PV est paru dans la Newsletter n°19 d'octobre 2021, ainsi que sur le site internet www.aveps.ch.
Il est accepté tel quel.

Jérôme Krailiger propose à l'assemblée d'applaudir le bureau et le comité pour la rédaction en ligne du PV.

3. Admissions - démissions

Au 15 octobre, nous avons 17 admissions, dont 8 membres présent-e-s à l'AG.

Ils se lèvent et se présentent à l'assemblée. Il s'agit de : Ludmila Durussel, Aria Gysler, Floriane Seiler, Nicolas Gisiger, Bastien Saugy, Marco Moreira, Fabrice Schillaci et Etienne Chabloz.

Jérôme Krailiger leur souhaite la bienvenue dans l'association et les remercie de leur présence.
Cette année, 5 démissions sont à déplorer, la liste est à disposition.

4. Remise des diplômes

a. Jubilaires

Les diplômes sont remis aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS, c'est-à-dire depuis 1996 (1995 pour ceux de 2020).

Jérôme Krailiger invite la jubilaire Carine Houyoux à venir devant l'assemblée pour recevoir une petite attention.

Liste des membres jubilaires absents :

- 2019 : Catherine Bourgeois, Sandro Giannini, Alexandre Piguet.
- 2020 : Franziska Moser, Claude Albanesi, John Dragani.

Félicitations à ces collègues pour cette belle longévité au sein de notre association.

b. Retraités

Certains de nos collègues aspirent à une vie peut-être un peu moins mouvementée et moins agitée que dans les salles de gymnastique, ils bénéficient donc d'une retraite bien méritée.

Le président du bureau invite les nouveaux retraités Dominique Martin Fahrni et Jean-Marc Passet à s'avancer afin de recevoir une petite attention.

Il leur présente ses félicitations et tous ses vœux pour une bonne retraite.

Liste des membres retraités absents : André Dutoit, Michel Gilliéron, Thierry Liardet, Jean-Pierre Peier, Maxime Radice.

5. Discussions des rapports

Les 5 rapports sont parus dans la Newsletter n°19 du mois d' octobre 2021.

- Rapport du Président
- Rapport du Vice-Président
- Rapport de la Secrétaire
- Rapport de la Responsable technique
- Rapport du Responsable promotion et publicité

Ces rapports ne suscitent aucune remarque et sont acceptés à l'unanimité en bloc.

Les différents membres du comité sont remerciés et applaudis pour l'important travail effectué tout au long de l'année.

6. Rapport de la commission DAL (ex CADEV)

Luc Vittoz fait une petite parenthèse pour rendre hommage à M. Louis Perrochon, figure marquante de l'éducation physique dans le canton de Vaud et également artiste peintre qui a vécu à Bercher et est décédé à 104 ans. Il a été un pionnier dans l'éducation physique en mettant les élèves au centre des préoccupations. À son départ à la retraite a été créée une structure pour le sport vaudois qui est devenu l'Office d'éducation physique et de la jeunesse.

Petit rapport sur la DAL (Direction des Achats et de la Logistique) :

La commission composée de 6 membres de l'AVEPS, d'un ou deux membres de la DAL et du président Toni Pacifico en tant que représentant du SEPS, se réunit une fois par année pour faire le point sur le matériel proposé, pour faire des propositions d'achats, pour tester du matériel et pour superviser le site internet de la DAL.

Les membres essaient d'apporter leurs idées, leur regard en tant qu'utilisateurs sur le terrain et aussi comme relais pour les membres de l'AVEPS qui auraient des demandes ou des plaintes concernant le matériel de la DAL.

En 2018, un travail de fond a été effectué lors de trois rencontres sous l'égide de M. Croisier, qui a pris sa retraite depuis. Dès 2019, confrontés à de nouveaux interlocuteurs et aussi à cause du COVID, les choses se sont complexifiées. Beaucoup de changements, de projets et d'idées ont été lancés, mais ils ont de la peine à se concrétiser en raison notamment du fonctionnement interne de la DAL. Les remarques des membres de la commission ne sont pas toujours prises en compte.

Les membres de la commission se tiennent à disposition en cas de questions ou de remarques.

7. Comptes

a. Rapport du caissier

Le caissier donne des explications quant à la situation financière de l'AVEPS. Celle-ci n'appelle aucune question.

b. Rapport des vérificatrices de comptes

Le rapport des vérificatrices des comptes, Nicole Bersier et Claudine Dutoit, est lu par cette dernière .

Aucune discussion n'est demandée, les rapports du caissier et des vérificatrices sont donc acceptés à l'unanimité.

Le caissier et les vérificatrices des comptes sont déchargés et remerciés vivement pour leur travail par les applaudissements de l'assemblée.

c. Budget 2021 – 2022

La parole est redonnée à Anthony Despont pour ce budget.

Le budget est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

d. Rappel du concept promotion-publicité

Guillaume Girod présente les différents moyens de promotion de l'AVEPS tout au long de l'année et la présence de notre association aux différents événements (dans une année « normale » sans restrictions) :

- Septembre : Présence aux journées cantonales de formation continue de la HEP
- Novembre : Assemblée Générale
- Mai : Présentation des journées cantonales de sport scolaire aux étudiants de la HEP
- Juin : Offre spéciale de la SPV pour l'adhésion des jeunes à notre association, comme le projet de « parrainage » de cette année. En effet, sur les 17 nouveaux membres, 6 ont été parrainés par des membres déjà inscrits, ce qui donne la gratuité au repas de L'AG. Ils en sont remerciés chaleureusement.
- D'autres canaux de publicités sont utilisés : les journées cantonales, la newsletter, les réseaux sociaux, un partenariat avec l'ASSUL, pour maintenir des échanges avec d'anciens étudiants de l'UNIL et bientôt un partenariat avec l'ISSUL.

Les propositions et nouveaux annonceurs sont les bienvenus, par le biais d'un mail à Guillaume Girod.

Remerciements au caissier Anthony pour son travail et à Guillaume pour son compte-rendu.

8. Élections

a. Élection du comité

- Président : Jacques Rubattel
- Vice-président : Mathias Favez
- Promotion – publicité : Guillaume Girod
- Secrétaire : Lori Bovard
- Responsable technique : Gabrielle Girard
- Rédactrice : Magali Bovas
- Caissier : Anthony Despont
- Webmaster : Raphaël Roubaty

À ce jour, le comité est fonctionnel ce qui est réjouissant, mais il aura besoin un jour ou l'autre de forces vives, avis aux volontaires...

Notre président rend un hommage touchant à Anne Guignard, avec anecdotes et photos à l'appui.

Petite réaction d'Anne, remerciements et explications.

Gabrielle Girard prend brièvement la parole pour remercier Anne de son excellent travail depuis 2015 et pour se présenter.

b. Élection des vérificateurs des comptes

- Nicole Bersier passe 1^{ère} vérificatrice et rapporteuse.
- Marianne Jaquemet passe 2^e vérificatrice.
- Séverin Perfetta 1^{er} suppléant.
- Annabelle Grandchamp se propose comme 2^e suppléante.

c. Élection du bureau de l'assemblée

- Président : Jérôme Krailiger
- Vice-président : Patrick Badoux
- Secrétaire : Michèle Mettraux

d. Délégués SPV

- Jacques Rubattel (président = délégué d'office)
- Jean-Michel Bohren
- Marianne Jaquemet
- Anne-Lise Marguerat
- Jean-Marc Passet
- Luc Vittoz
- Carlos Fidalgo
- Jean-Marc Nicollier
- Claudine Dutoit
- Marc Wertz
- Anouck Nussbaum
- Séverin Perfetta

Guillaume Girod se propose comme suppléant .

Pour rappel, ces délégués représentent l'AVEPS et la position de l'association à l'AG des délégués SPV.

Ils sont remerciés pour leur engagement lors de ces assemblées.

e. Commission « DAL »

- Jean-Michel Rohrbasser
- Marc Wertz
- Luc Vittoz
- Claudine Dutoit
- Nicole Bersier
- Nicole Huber
- Toni Pacifico

f. Commission « Membres d'honneur »

- Raymond Bron
- François Brunner
- Marcel Favre
- Jacques Rubattel, représentant du comité AVEPS

Cette commission, composée de quatre personnes, a pour mission d'analyser une candidature éventuelle au titre de membre d'honneur.

9. Dossiers en cours

a. Assises du Sport vaudois, 26 novembre 2021

Jacques Rubattel donne des informations sur le contenu de cette journée à laquelle seront présentes 150 personnes en lien avec le sport et ses préoccupations dans notre canton. La presse sera aussi représentée.

Il s'agira de mobiliser tous les acteurs du sport vaudois pour de nouveaux projets et de faire un état des lieux de la situation actuelle.

L'objectif étant de dresser des priorités politiques, dans l'intention d'informer la commission du sport du Grand Conseil vaudois, afin de remettre l'éducation physique au centre des débats.

La parole est donnée à Cédric Bovey, MEP au gymnase et président de « Sport Vaud », une association réunissant des associations sportives cantonales vaudoises et comprenant déjà vingt-quatre clubs.

Il précise que suite à la pandémie et à ses dégâts dans les clubs sportifs, il était devenu urgent de se réunir pour se faire entendre avec une seule voix qui ait du poids, ce qui est le cas vu qu'elle représente environ cent cinquante mille sportifs, pour faire avancer la cause du sport dans le canton. Il est partie prenante du projet pour apporter l'appui du sport associatif à l'AVEPS notamment pour les infrastructures, mais également pour amener de l'eau au moulin du sport vaudois.

b. Animation pédagogique

Le président de l'AVEPS relève qu'il s'agit de renforcer la présence des spécialistes au primaire, qu'il y a une volonté de revaloriser la profession via l'animation pédagogique notamment.

En janvier 2021, suite au rapport concernant l'animation pédagogique, une discussion avec Mme Amarelle a débouché sur une lettre envoyée aux directeurs d'établissements pour promouvoir les bienfaits de l'animation pédagogique en EPS et ainsi encourager sa mise en place.

Serge Weber prend la parole pour présenter le résultat de son étude sur l'analyse des pratiques sur le terrain. En voici les conclusions :

- *« Être lancé dans ce rôle d'animateur·trice pédagogique sans formation est vécu de manière difficile.... Une formation en amont de cette fonction permettrait plus de sérénité .*
- *Le SEPS accorde de la place aux séances des animateurs·trices afin de partager les pratiques. Leur place dans l'un des modules de la future formation doit être admise.*
- *Des modules de formation spécifiques répondraient aux besoins à la fois des directeurs·trices afin d'engager les « bonnes personnes » et des animateurs·trices qui se sentiraient adéquats dès le début de leur mandat...Un module autour de la formation d'adultes, un module sur la connaissance du monde des petits.*
- *Les modèles proposés, même si un titre n'est pas l'essentiel, représentent un volume de formation allant de 9 à 18 1/2 journées, et l'ajout d'un suivi de type stage. »*

Intervention de Grégory Durand qui ajoute l'importance de passer par les enseignants généralistes et leurs retours sur l'animation pédagogique, en insistant sur la plus-value qu'elle leur apporte, pour appuyer l'engagement d'enseignants spécialistes auprès des directions.

Marc Wertz fait part de ses craintes quant à la disparition de cette pratique et de certains postes d'animateurs après le départ à la retraite des maîtres spécialistes lorsque ce sera le cas comme pour lui.

La réponse de Christophe Botfield est qu'il peut s'agir d'un souci de personne pas toujours adéquate pour ce rôle ou/et de la manière d'utiliser l'argent des enveloppes pédagogiques de chaque établissement.

Le président de la SPV propose à ce sujet qu'il y ait des périodes allouées spécifiquement à long terme dans l'horaire pour l'animation EPS, comme c'est le cas par exemple pour la durabilité.

c. Évaluations de l'EPH

Après diverses séances avec le SEPS, la SPV, DP, etc., la position du comité de l'AVEPS concernant la proposition faite sur la mise en valeur de l'évaluation de l'EPH est la suivante :

- *Statu quo par rapport à la situation d'aujourd'hui. (Un bulletin GEEPS-EO au premier semestre, idem au deuxième semestre)*
- *Rajout d'une ligne « Éducation physique » dans l'agenda à toutes les semaines. (Utilisation facultative dans un premier temps).*
- *Revoir le contenu et le format du livret d'EPH à l'horizon 2022-2023.*
- *Évaluer la possibilité de mettre les résultats des évaluations d'EPH dans NEO.*

Florian Etter, adjoint pédagogique du SEPS, apporte des compléments d'informations. Il précise que l'évaluation de l'EPS concerne aussi les maîtres généralistes, d'où les discussions avec les différentes associations professionnelles de la SPV, et précise aussi que le SEPS n'est pas favorable, contrairement à l'AVEPS, à l'utilisation facultative de la ligne « Éducation Physique » dans l'agenda de l'élève chaque semaine, car il estime que si le mode de communication de l'évaluation EPS change, il devra être obligatoire pour tout le monde.

Annabelle Grandchamp s'interroge sur la transmission de l'évaluation en EPS, pour continuer à montrer la progression des apprentissages, la complexité du travail effectué par les élèves et pas seulement un résultat à un moment donné. Elle craint la suppression des recueils d'évaluations EPS en passant à NEO.

Jacques Rubattel reprend la parole et relève qu'il n'est pas question de suppression des recueils EPS, qu'il n'y aura pas de notes certificatives et que les évaluations actuelles seront maintenues. Il a été question, également après discussion avec le SEPS, d'étiquettes pour faciliter la transmission comme au primaire où ce système semble intéressant, les discussions sont en cours, mais aucun projet définitif n'a abouti pour l'instant. Il évoque la possibilité d'un support papier transmis aux parents, avec des informations précises sur les apprentissages via l'agenda.

Toni Pacifico précise que le document officiel du SEPS resterait synthétique et qu'il appartiendrait aux établissements de créer un document plus précis, en cohérence avec les programmes d'établissements.

Jérôme Krailliger rebondit sur l'idée du classeur d'évaluations, le classeur bleu déjà existant avec les TS, qui pourrait contenir les documents d'évaluations complets d'EPS créés par chaque établissement, au même titre que les évaluations des autres branches, avec une version résumée du document introduite dans GEEPS ou NEO et transmise aux parents via l'agenda comme proposé au début.

d. Conséquences de l'ATF (Arrêt du Tribunal Fédéral)

Notre président fait un petit récapitulatif du calendrier des précédentes rencontres avec les différentes instances du canton et des communes, et des avancées liées à cette problématique depuis janvier 2017.

Il en a résulté la suspension du groupe de travail créé pour l'occasion en juin 2019, malgré une relance de l'AVEPS auprès de Mme Amarelle qui avait presque oublié le sujet en raison de l'actualité du COVID-19.

Le sujet est toutefois toujours présent à l'esprit du comité qui poursuivra son sondage à propos des conséquences de cet Arrêt du Tribunal Fédéral sur les activités sportives des élèves .

e. État des lieux au secondaire II

Mathias Favez prend la parole à la place de Xavier Perret retenu ailleurs.

Les deux problématiques principales restent le manque de salles de gymnastique et le non-respect du cadre légal au niveau du nombre de périodes hebdomadaires d'EPS (3 périodes). La situation a très peu évolué et il faudrait à l'heure actuelle un soutien et une volonté politique plus importants pour faire bouger les choses.

Christophe Botfield apporte son éclairage sur la situation catastrophique des écoles professionnelles. En effet, les apprentis n'ont déjà qu'une heure d'EPS par semaine, voire deux, mais la plupart d'entre eux n'en ont aucune. Il manque 20 salles de gym dans le canton, ce qui représente 40 postes d'enseignants en éducation physique.

Intervention de Cédric Bovey, relatant la dernière conférence cantonale des chefs de file des gymnases où le public, composé de jeunes enseignants motivés et investis, relève un vrai ras-le-bol et un découragement face à l'avenir. Les problématiques d'infrastructures surchargées, les certificats COVID demandés aux étudiant·e·s pour les lieux extérieurs (par exemple piscines, etc..) ne font qu'assombrir des perspectives déjà bien bouchées.

Bilan peu réjouissant donc...

f. Présentation de Play Lü

Vanessa Lentillon-Kaestner et Cédric Roure, de la HEP, présentent le dispositif Play Lü, qui est un jeu vidéo interactif.

En collaboration avec Guillaume Girod de l'AVEPS, l'unité didactique éducation physique de la HEP, ayant déjà fait des recherches sur les jeux vidéos actifs, étaient intéressés à développer ce projet.

Il y a deux dispositifs, l'un fixe à la HEP et l'autre mobile, en prêt.

Le premier dispositif mobile consiste en des images projetées animées sur un mur ou un grand écran qui amènent les élèves à faire des gestes ou à lancer des ballons par rapport à ce qu'ils voient sur l'écran.

Il y a plusieurs applications pour faire des apprentissages interdisciplinaires par exemple maths-éducation physique, du renforcement musculaire ou de la danse.

La HEP a voulu aller plus loin, son objectif était d'utiliser le jeu pour apprendre.

La première étude faite dans un établissement secondaire visait à vérifier les effets de l'utilisation de Play Lü sur la motivation et le niveau d'activité physique des élèves au secondaire I. Les résultats ont montré que le dispositif Play Lü génère une plus-value pour les élèves sur les deux éléments étudiés.

La deuxième étude portait sur des séquences interdisciplinaires maths-éducation physique, avec l'aide d'enseignants EPS, visant à évaluer la motivation et les apprentissages en maths et en éducation physique, avec et sans le dispositif Lü.

Les séquences pour évaluer la motivation ont montré qu'il n'y avait aucune différence avec ou sans l'utilisation de Lü. Par contre, celles pour travailler les apprentissages a démontré une plus-value avec le dispositif Lü.

La HEP propose des ateliers Play Lü lors de journées de formation continue, une possibilité de bénéficier d'une formation spécifique au dispositif Play Lü, adaptée aux objectifs et envies des établissements. Une formation préalable est obligatoire pour avoir ensuite le matériel en prêt dans son établissement.

Autre prestation de la HEP, l'intervention et l'animation par un formateur Play Lü directement dans les établissements.

Une école va être choisie comme partenaire Play Lü suite à deux candidatures, elle participera aux recherches et bénéficiera du matériel fixe Lü dans son établissement.

Le SEPS, via le site Ressources, a mis tous les documents liés à Play Lü et à cette étude, sous l'onglet publication.

Jacques Rubattel ajoute que l'AVEPS a fait une Newsletter spéciale Play Lü (Newsletter no 20) en novembre 2021 et que la formation pratique, avant l'AG de 2022 qui aura lieu à la HEP à Lausanne, portera sur Play Lü.

10. Informations

a. Journées cantonales

Gabrielle Girard remercie Anne Guignard pour leur collaboration cette année lors du passage de témoin de l'organisation de ces journées. Malheureusement, aucune n'a pu être organisée l'an passé, mais deux ont déjà eu lieu cette année, celle d'athlétisme et celle de course d'orientation.

Elle encourage vivement les MEP à y participer, car c'est un plaisir et une expérience enrichissante pour les élèves et les enseignants.

Les journées cantonales de handball et de volleyball vont avoir lieu dans les prochaines semaines, ainsi que d'autres qui suivront dans le courant de l'année civile 2022.

L'AVEPS remercie les organisateurs des journées cantonales et remet une bouteille (organisation entre les AG 2019 et AG 2021) à ceux qui sont présents :

- Katia Romano pour la course d'orientation à Echallens (2020)
- Raphaël Ehram pour l'athlétisme (2021)
- Anne Guignard pour la course d'orientation (2021)

Ainsi que les organisateurs des journées cantonales des MEP :

- Claudine Dutoit pour le golf
- Marianne Jaquemet pour le beach-volley (qui n'a pas eu lieu)
- Patrick Badoux pour le camp de Zermatt

b. Informations J+S

Michel Pirker informe l'assemblée de deux éléments :

- Une nouvelle procédure a été mise en place pour l'indemnisation des camps J+S scolaires, même si la somme donnée de 24 francs pour chaque enfant par jour ne change pas au final. La conséquence est que les subsides seront versés en deux temps.
- Suite à la décision 164 du Département concernant les activités scolaires collectives hors des bâtiments scolaires, tout le financement doit être revu. Un groupe de travail a été créé avec les secteurs scolaires, J+S et la direction du SEPS, pour revoir la procédure avec la DGEO.

Des informations seront données aux usagers impactés qui sont : les coaches J+S, les directions des établissements scolaires, les responsables des finances des établissements et les boursiers communaux.

Autre sujet plus réjouissant, les 50 ans de Jeunesse et Sport en 2022.

Plusieurs événements et organisations sont planifiés :

- En collaboration avec le SEPS, une chorégraphie a été créée, à reproduire dans les établissements scolaires pour un côté fédérateur. Des informations seront transmises aux coaches J+S des établissements.
- Les experts J+S seront invités à une « broche », moment convivial réfléchi et espéré depuis longtemps.
- Une semaine de camp romand, organisé à la maison du sport à Leysin, dont les modalités sont encore à déterminer.
- Des camps de un à trois jours pour les élèves du primaire (GU5 camp de minimum quatre jours normalement) seulement dans cette année de jubilaire, qui sont avantageux à partir d'une nuitée et qui permettraient de toucher les indemnités en entier. La procédure d'inscription se fera directement par le secrétariat J+S et non par le coach de l'établissement.
- La commande de T-shirts gris pour tous les moniteurs, coaches et experts J+S avec un QR code qui amènera directement sur le site ressources du SEPS !

Pour terminer, Michel Pirker est très satisfait des cours de formation sport scolaire qui sont organisés à l'interne des établissements et encourage à en proposer davantage, tant que cela est possible. Il est également content de la centaine de formations J+S reportées et non annulées, comme ce fut le cas à Macolin, en raison du COVID.

c. Journée suisse du sport scolaire (JSSS)

Florian Etter remercie brièvement Anne et Gabrielle pour l'organisation des journées cantonales.

Il enchaîne avec les journées suisses de sport scolaire (JSSS) annulées deux fois, mais qui devraient avoir lieu le vendredi 20 mai 2022 à Coire. L'ASEP tente de l'organiser sur un vendredi, et non un mercredi comme précédemment.

Pour rappel, le SEPS prend en charge l'entier des frais liés à cette participation (l'inscription des équipes, le transport des élèves et l'hébergement des élèves) si des enseignants désirent loger dans un hôtel, il faudra demander le financement auprès de la commune qui mettrait la différence. Les frais des enseignants sont payés par la DGEO.

Nouvelle règle en vigueur, les structures sport-études ne peuvent pas participer dans leur discipline.

Les conditions de participation figurent sur le site du SEPS, le délai d'inscription est fixé au 28 janvier 2022.

d. Planification des AG de l'AVEPS

AG 2023 :

- 12 novembre 2022
- HEP Lausanne (*Serge Weber*)

AG 2024 :

- 11 novembre 2023
- *Lieu à définir*

AG 2025 :

- 9 novembre 2024
- *Lieu à définir*

11. Concours de M. Choc et Miss Ola

Pierre-Olivier Brunner remercie les nombreux participants à son ultime concours.

Les cinq personnes qui ont trouvé les bonnes réponses sont : Serge Schnegg, François Brunner, Jean-Michel Rohrbasser, Lori Bovard (associée à Sophie Conti absente ce matin) et Marianne Jaquemet.

- François Brunner et Jean-Michel Rohrbasser n'ont résolu qu'une seule énigme, ils reçoivent donc un carré de chocolat.
- Les trois autres ont résolu les deux énigmes, le grand vainqueur est donc tiré au sort par Anne Guignard : Lori et Marianne reçoivent une plaque de chocolat avec 10 carrés environ.

Le grand gagnant est Serge Schnegg qui reçoit 20 pièces en chocolat.

Pierre-Olivier est ovationné par l'assemblée.

Claudine Dutoit et Anouk Nussbaum ont décidé de reprendre le flambeau du concours. Merci à elles !

Notre président Jacques Rubattel rend hommage à Pierre-Olivier en utilisant des charades, rébus et devinettes, pour retracer sa carrière professionnelle et ses activités sportives.

Son frère François lui rend également un vibrant hommage, drôle et rempli d'anecdotes tirées de leur complicité fraternelle.

12. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle reçue.

La parole est prise par Raymond Bron qui nous relate des aspects pertinents de la vie professionnelle de Louis Perrochon. C'est notamment suite à son départ à la retraite en 1969, que son successeur Jacques Lienhard, membre d'honneur de l'AVEPS, a été chargé de créer en 1970 une structure qui s'appellera l'Office d'éducation physique de la jeunesse. Laquelle deviendra, 20 ans plus tard, le SEPS.

Raymond Bron nous invite à penser au message de Louis Perrochon, soit de mettre l'élève au centre.

Raphaël Blanchard donne les dernières informations concernant la suite de la journée.

Jérôme Krailiger le remercie, lui et ses collègues, pour l'accueil à Bercher et l'excellente organisation de la journée, et lui remet une bouteille.

Notre président du bureau remercie toutes les personnes présentes pour leur participation et leur attention, ainsi que pour la qualité des débats.

À 13h17, l'assemblée générale est levée.

La secrétaire du bureau



Michèle METTRAUX

Le président du bureau



Jérôme KRAILIGER